



Réseau de transport d'électricité

CONCERTATION

PROJET DE RECONSTRUCTION
DE LA LIGNE À 400 000 VOLTS
ENTRE AVELIN ET GAVRELLE

Restitution des travaux
de la commission Santé



Les travaux de la commission Santé

Finalité : rassembler les éléments utiles à la préparation des choix (fuseau et tracé)

- > La mesure de l'exposition **aux champs magnétiques** autour de la ligne existante et modélisation autour de la ligne future (cadrage, mise en œuvre de l'étude, analyse des résultats)
- > La mesure de l'exposition **au bruit** autour de la ligne existante et modélisation autour de la ligne future (cadrage, mise en œuvre de l'étude, analyse des résultats)

Les études réalisées 1/2

Sur les champs magnétiques

- > Des mesures des champs magnétiques tout au long de la ligne actuelle (une vingtaine de points sous et à proximité de la ligne), en extérieur, à des périodes différentes
- > Des mesures individuelles (entre décembre 2013 et mars 2014) des champs magnétiques chez des volontaires résidant à proximité de la ligne existante
- > Une mise à disposition d'appareils de mesures aux membres de la commission Santé
- > Une modélisation mathématique permettant de représenter les champs magnétiques émis par la ligne existante et par la ligne en projet

Les études réalisées 2/2

Sur le bruit

- > Des mesures de bruit tout au long de la ligne dans des conditions météo variées
- > Des mesures individuelles chez des volontaires résidant à proximité de la ligne existante
- > Une modélisation mathématique permettant de représenter le bruit émis par la ligne existante et par la ligne en projet

A quoi vont servir ces études ?

- > A déterminer **le tracé** qui expose le moins possible les habitations aux émissions de champs magnétique et de bruit
- > A vérifier les engagements de RTE à **diminuer les émissions de champs magnétiques** (fait par le calcul et présenté en commission) et de bruit de la ligne future

Les travaux en cours

- > Une étude sur la perception de riverains de la ligne actuelle et d'autres lignes (2^e semestre 2014)
 - De leur environnement
 - De la gêne occasionnée par la ligne
 - De l'éventuel impact sur leur santé

- > Pour identifier les attentes des riverains à proximité immédiate de la ligne future